Recyclage habilitations B1(V) B2(V) B2V Essai BR BC

PROCHAINES SESSIONS : nous consulter
PRIX : 337 € NT/stagiaire

ENJEUX
Permettre aux personnes déjà formées à l'habilitation électrique d'actualiser leurs connaissances en fonction des nouveaux textes et documents parus et des nouveaux matériels et équipements utilisés.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES
- Actualiser ses connaissances des règles de sécurité électrique.
- Définir l'étendue des tâches et secteurs autorisés.
- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées.

PUBLIC
Toutes personnes déjà habilitées d'après la norme NF C18-510.

PRE-REQUIS
Personnel possédant et ayant obtenu une habilitation électrique indice B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC.

METHODES
- Exposé et discussions étayés, partage d'expérience et de vidéos
- Test de contrôle de connaissance, évaluation pratique
- Correction et évaluation avec les stagiaires

ANIMATION
Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB.

PROGRAMME : 1 jour et demi (10,5 heures)

JOUR 1 : la prévention du risque électrique
- Sensibilisation aux risques électriques
- Conséquences des accidents d'origine électrique
- Principales causes des accidents du travail d'origine électrique
- L'origine du risque et les effets du courant électrique sur le corps humain
- Causes d'accident (contact direct et indirect), mesure de protection à mettre en œuvre, à respecter et à faire respecter (EPI, Obstacle, protection différentielle ...)
- Intervention sur un électrisé
- Intervention sur incendie d'origine électrique

JOUR 2 : révision générale des prescriptions de sécurité électrique contenues dans la norme NF C 18-510
- L'habilitation : principe, définition et obtention
- Quel symbole d'habilitation (indice numérique et littéraire)
- Les travaux hors tension BT et HTA après et la consignation électrique
- Les travaux au voisinage en BT et HTA
- Les interventions en BT de dépannage
- Le matériel de sécurité VAT, Tabouret, tapis, etc.

SUIVI
Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation.
Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise aux stagiaires de documents écrits et d'un recueil de prescriptions de sécurité d'ordre électrique destiné aux électriciens

Au regard du contrôle de connaissance et des évaluations pratiques, nous remettons, pour chaque stagiaire, l'avis du formateur pour aider l'entreprise à définir le contenu du titre d'habilitation.
L'entreprise est ensuite chargée de l'habilitation des salariés au niveau B1, B2, B1V, B2V, B2V Essai, BR, BC.

A PREVOIR / A NOTER
Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique).

Association Régionale de Formation pour l'Artisanat du Bâtiment
40 Rue du Bignon, Immeuble Delta 6, 35510 CESSON SEVIGNE – SIRET 352 013 486 00043 – N° d'existence : 533502544 35
Tél. 02 99 85 51 21 – contact@arfab-formation.fr – www.arfab-formation.fr